



Vous avez été nombreux à assister à cette formation : près de 30 personnes inscrites du Sud-Ouest Lyonnais, Lyon et alentours.

La formation a débuté, autour d'un café d'accueil, par une présentation du collectif et les enjeux du compteur/capteur Linky tant sanitaires, financiers, écologiques et sociétaux (et qui sont d'ailleurs résumés sur notre flyer).

Après un échange et un temps de questions/réponses, un kit de refus a été remis que vous trouverez ici => https://drive.google.com/drive/folders/1991ibVislbb5f_T4WOy4Hptu4oxVk02n : marche à suivre du refus ; modèle de lettre de refus (voir celles d'Artémisia, Priartem et Robin des Toits), étiquettes, message aux poseurs (à apposer sur son compteur si situé à l'extérieur après l'envoi en recommandé). A compléter également par un message d'avertissement (reprise affiche élaborée par un autre collectif).

Les refus n'étant pas systématiquement respectés, en particulier, quand le compteur est à l'extérieur et en l'absence des habitants du logement, le collectif a proposé une démonstration pratique pour protéger matériellement son compteur. Voir reportage photos ci-dessous.

Un correspondant du Progrès présent au moment de la pose de la protection a couvert l'évènement.



A l'issue de cette journée, **nous sommes à la recherche de personnes ayant des savoir-faire en bricolage, soudure, perçage... pour constituer un groupe « protection des compteurs » en appui à des habitants qui n'auraient pas la possibilité matérielle de le faire.**

Si vous êtes intéressés : merci de retourner votre nom, prénom et coordonnées, objet du mail « groupe protection compteur ».

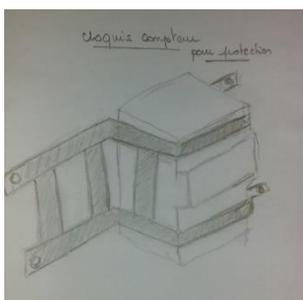
Protéger, matériellement son compteur, revient à **environ 40 euros** (achat de tige filetée, boulons, barre d'acier et 4 cadenas). Chaque compteur étant dans une configuration unique, cela nécessite **un relevage de cotes précis et une prise en compte des espaces vides de tout fil électrique**. Il a fallu à notre soudeur « d'un jour » relever les cotes, faire un petit plan et quelques heures de soudure. Le collectif l'en remercie vivement. Si le budget est un problème pour vous faites-le nous savoir pour trouver une solution.

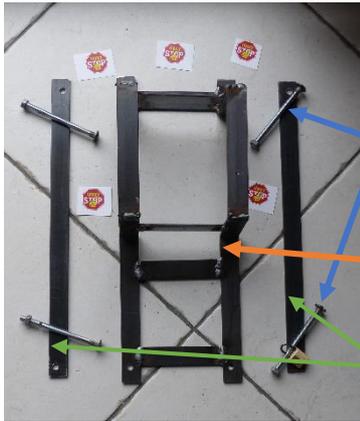
Si vous souhaitez à votre tour protéger matériellement votre compteur, ne restez pas isolés.

Faites-en part au collectif.

Reportage photo :

Prise des cotes et croquis de départ par notre soudeur d'un jour : la protection ne doit pas toucher le compteur (prévoir un petit espace), ni masquer l'écran de consommation ainsi que le scellé.





1/ Le matériel et les soudures :

4 tiges filetées avec boulon de fermeture

4 petits cadenas à fixer sur les tiges filetées

Barres d'acier soudées entre elles (protection à partir d'une prise de cote)

2 lamelles pour fixation horizontale au dos du compteur



2/ Vérification de la bonne prise de cote et traçage des points à percer aux 4 extrémités (attention vérifier l'absence de fils électriques)



3/ Perçage des 4 trous où viendront se loger les 4 tiges filetées.



4/ Mise en place de la protection avec une première tige filetée.



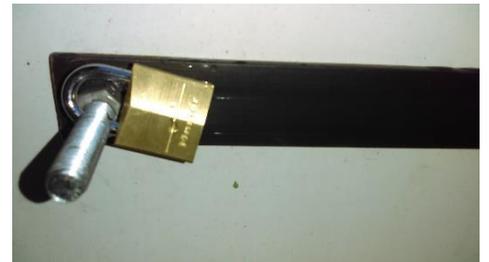
Compte Rendu formation « protection compteur » - Collectif Info Linky Sud-Ouest Lyonnais

Du Samedi 11 novembre 2017 à St Genis Laval - infolinky.sol@gmail.com



5/ Protection mise en place. Espace vide à gauche du compteur, protégé, pour éviter la pose du Linky à côté.

6/ Au dos du compteur : mise en place des 2 barres horizontales de métal à travers les 4 tiges filetées. Serrage avec boulon + 4 cadenas pour empêcher l'accès aux boulons.



← 7/ Fin de la pose et photo de groupe pour le Progrès.

8/ Affichage des lettres de refus à l'extérieur du compteur →

Le collectif Info Linky Sud Ouest Lyonnais

infolinky.sol@gmail.com

